



WICKERSHEIM



WILSHAUSEN



BULLETIN COMMUNAL

- Décembre 2016 -

“ J’espère vous retrouver à la désormais traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la salle polyvalente le dimanche 8 janvier 2017 à 17h. ”



EDITO Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le moment est venu de vous adresser le nouveau bulletin communal de nos villages. C’est un signe que la fin d’année approche avec ses fêtes tant attendues, surtout par les enfants !

C’est l’occasion pour nous, élus de la commune, de faire le point sur l’année écoulée et de tracer les perspectives pour les années à venir.

Localement, le recensement a été effectué en ce début d’année. Les résultats n’étaient pas très encourageants, la population de nos villages a diminué de près de 50 habitants. Mais rien d’étonnant, on pouvait dénombrer près d’une dizaine de résidences à vendre. Bon nombre d’entre elles ont trouvé un repreneur et seront ou sont à nouveau occupées. Réservons le meilleur accueil et bonne intégration aux nouveaux citoyens.

A la communauté de communes, les réformes et travaux entrepris ne manquent pas. Vous trouverez dans ces pages des précisions sur les principaux dossiers.

L’actualité nationale ne manque pas de matière. Tout d’abord la lutte contre le terrorisme est toujours de rigueur. Ces malfaiteurs n’hésitent pas à frapper n’importe quand, n’importe où, et de manière de plus en plus différente, preuve en est avec l’attaque à Nice en juillet dernier... Bien sûr l’échéance électorale des présidentielles 2017 mène la danse. Après les élections primaires du parti de droite suivront celles de gauche en début d’année.

A présent, nous sommes fixés sur la candidature de la droite. Le président sortant n’étant pas candidat, il reste encore le suspens de la candidature de gauche ! Il est évident que le futur président n’aura pas la tâche facile, il faudra assurer le redressement de la France. Les citoyens français devront probablement encore faire des concessions. Souhaitons bon vent à notre futur président et restons optimistes pour notre avenir !

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d’année et une bonne année 2017

René HATT



AGENDA

Les événements 2017

Dimanche
8 janvier 2017 à 17h • **VŒUX DU MAIRE**

Dimanche
5 février 2017 à 12h • **FETE PAROISSIALE**
à Wickersheim

Samedi
11 mars 2017 • **SOIRÉE MOULES FRITES**
organisée par les «AMIS POMPIERS»

Dimanche
19 mars 2017 • **SOIRÉE TARTE FLAMBEE**
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

Dimanche
18 juin 2017 • **FETE ANNUELLE DU TIR**
organisée par la «SOCIETE DE TIR»

Dimanche
2 juillet 2017 • **TOURNOI DE PETANQUE**
organisé par «l'ASCL»

Samedi
7 octobre 2017 • **SOIRÉE MOULES FRITES**
organisée par les «AMIS POMPIERS»

Dimanche
22 octobre 2017 • **SOIRÉE TARTE FLAMBEE**
organisée par la «SOCIETE DE TIR»



VIE COMMUNALE

L'état civil

Décès

Marguerite LEININGER
veuve MATTER
décédée le 4 janvier 2016
à SAVERNE

Christian Vincent HULLAR
décédé le 2 février 2016
à SAVERNE

Albert Michel HAMMANN
décédé le 3 février 2016
à HAGUENAU

Charlotte Eugénie SAUER
veuve HECHMANN
décédée le 17 juillet 2016
à NICE

Margot Marie Catherine KLEIN
veuve FISCHBACH
décédée le 03 septembre 2016
à SAVERNE

Jacques MARZOLF
décédé le 8 décembre 2016
à INGWILLER

Mariage

Philippe LEGRAND et Catherine KNAB
Le 13 février 2016 à WILSHAUSEN

Naissances

KAUFFMANN Léo
né le 3 mars 2016 à SAVERNE
Fils de Sébastien KAUFFMANN
et de Stéphanie KIEFFER
5a, rue du foyer WICKERSHEIM

LAGEL Mahé Théo
né le 5 juin 2016 à STRASBOURG
Fils de Thomas LAGEL
et de Jennifer KALB
1A, rue principale WICKERSHEIM

BLOC NOTE

La mairie vous informe

ELECTIONS PRESIDENTIELLES	ELECTIONS LEGISLATIVES
1 ^{er} tour : 23 avril 2017	1 ^{er} tour : 11 juin 2017
2 ^e tour : 7 mai 2017	2 ^e tour : 18 juin 2017

BON À SAVOIR : si ce n'est déjà fait, il vous reste quelques jours pour vous inscrire sur les listes électorales et ainsi pouvoir participer aux scrutins 2017.

VIE COMMUNALE

Les grands anniversaires

Les différentes délégations du conseil municipal tiennent à remercier leurs aînés pour le très bon accueil qui leur a été réservé lors de leurs visites.



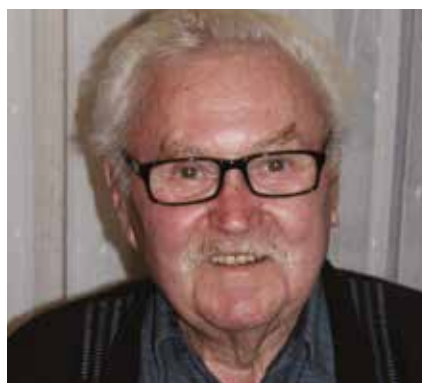
80 ANS

HUFSCMITT

Georges

né le 6 mai

1936



80 ANS

LUDWIG

André

né le 30 novembre

1936



85 ANS

HATT

René

né le 8 juillet

1931



85 ANS

LORENTZ

M.-Louise

née le 24 octobre

1931



85 ANS

PETER

Marguerite

née le 4 novembre

1931



85 ANS

OPPE

Paulette

née le 12 novembre

1931



90 ANS

QUIEN

Marguerite

née le 12 mai

1926



90 ANS

KLEIN

Anne

née le 25 septembre

1926

VIE COMMUNALE

Travaux à venir

La rue du cimetière sera refaite dès le début d'année. La chaussée étant fortement dégradée, le conseil municipal a décidé de mener ces travaux afin de la rendre plus carrossable. Nous devrions toucher un subventionnement spécifique du Conseil Régional pour ce type de travaux, c'est une motivation supplémentaire du conseil pour entreprendre ces travaux.

Nous profiterons du déploiement des moyens de travaux publics pour supprimer le pont bascule devenu complètement obsolète et dangereux à la fois.

Nous avons pour objectif de sauver la pièce maîtresse pour la remettre éventuellement en valeur si notre place du village voit le jour. Le trottoir occupera tout l'espace dégagé.



Un grand merci aux donateurs, les héritiers de Madame Anne Schmitt et à Francis pour la restauration de la charrette qui a embelli notre village cet été.

VIE COMMUNALE

Ancienne école de Wilshausen

Nous avons espéré en vain qu'un nouveau plan d'aide à la pierre plus profitable voit le jour en France. Nous allons devoir nous contenter d'une petite subvention (à peine 10 000€ par appartement) pour le lancement des travaux de transformation et de rénovation. Les travaux sont évalués à près de 250 000€ afin d'obtenir deux appartements (RDC et étage). Il va de soi que ce bâtiment doit avoir une nouvelle destination, le choix du logement s'est avéré être le plus judicieux.



Ristourne du SMITOM

Grâce aux importants efforts de tri de la majorité des usagers du service des ordures ménagères, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a pu bénéficier d'une ristourne de la part du SMITOM de Haguenau-Saverne.

En effet, la qualité du tri a une incidence financière conséquente (les déchets mal triés nous coûtent environ 200 €/tonne de majoration). De plus, nous bénéficions d'une subvention du SMITOM qui est proportionnelle au kilo trié par habitant.

Ainsi pour gratifier les usagers des efforts réalisés, les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont décidé de reverser l'intégralité de la remise obtenue sous forme de ristourne sur les factures du 1^{er} semestre 2016 (factures qui ont été éditées en juillet 2016).

- Tous les foyers, entreprises, administrations et associations s'acquittant d'une part fixe semestrielle de 66,50 € ont bénéficié d'une ristourne de 24,50 € sur leur facture du 1^{er} semestre 2016 (pour une poubelle de 140 L la facture sera de 60 € au lieu de 84,50 €).
- Toutes les entreprises s'acquittant d'une part fixe semestrielle de 118,50 € ont bénéficié d'une ristourne de 43,50 € sur leur facture du 1^{er} semestre 2016 (pour une poubelle de 360 L la facture sera de 120 € au lieu de 163,50 €).

- Toutes les entreprises s'acquittant d'une part fixe semestrielle de 190,00 € ont bénéficié d'une ristourne de 74,00 € sur leur facture du 1^{er} semestre 2016 (pour un bac de 660 L la facture sera de 200 € au lieu de 274 €).

Cette remise reste exceptionnelle pour 2016, car notre budget Ordures Ménagères a été excédentaire en 2015. Les efforts conjugués des usagers d'une part, et la gestion rigoureuse du service par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn d'autre part, nous permettent de répondre à nos objectifs de maintien des tarifs de cette redevance dont il est rappelé qu'ils sont en vigueur depuis 2012. Néanmoins, il faut poursuivre nos efforts de tri et de réduction de déchets, pour espérer maintenir nos tarifs actuels.

POUR RAPPEL

Seuls les papiers et journaux, briques alimentaires vides, cartonnages, bouteilles vides, flacons plastiques vides et les emballages métalliques vides se trient dans le bac «jaune».

En cas de doute, jetez votre emballage dans le bac d'ordures ménagères (bac «gris»).



VIE COMMUNALE

Planning

COLLECTE TRI SELECTIF

Jeudi, semaine impaire

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Mercredi

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 D	01 M	01 M	01 S	01 L 18	01 J
02 L 1	02 J	02 J	02 D	02 M	02 V
03 M	03 V	03 V	03 L 14	03 M	03 S
04 M	04 S	04 S	04 M	04 J	04 D
05 J	05 D	05 D	05 M	05 V	05 L 23
06 V	06 L 6	06 L 10	06 J	06 S	06 M
07 S	07 M	07 M	07 V	07 D	07 M
08 D	08 M	08 M	08 S	08 L 19	08 J
09 L 2	09 J	09 J	09 D	09 M	09 V
10 M	10 V	10 V	10 L 15	10 M	10 S
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L 24
13 V	13 L 7	13 L 11	13 J	13 S	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L 20	15 J
16 L 3	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V
17 M	17 V	17 V	17 L 16	17 M	17 S
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L 25
20 V	20 L 8	20 L 12	20 J	20 S	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L 21	22 J
23 L 4	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V
24 M	24 V	24 V	24 L 17	24 M	24 S
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L 26
27 V	27 L 9	27 L 13	27 J	27 S	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M
29 D		29 M	29 S	29 L 22	29 J
30 L 5		30 J	30 D	30 M	30 V
31 M		31 V		31 M	

Jour férié

Collecte sélective

Collecte Om

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01 S	01 M	01 V	01 D	01 M	01 V
02 D	02 M	02 S	02 L 40	02 J	02 S
03 L 27	03 J	03 D	03 M	03 V	03 D
04 M	04 V	04 L 36	04 M	04 S	04 L 49
05 M	05 S	05 M	05 J	05 D	05 M
06 J	06 D	06 M	06 V	06 L 45	06 M
07 V	07 L 32	07 J	07 S	07 M	07 J
08 S	08 M	08 V	08 D	08 M	08 V
09 D	09 M	09 S	09 L 41	09 J	09 S
10 L 28	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 V	11 L 37	11 M	11 S	11 L 50
12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 J	13 D	13 M	13 V	13 L 46	13 M
14 V	14 L 33	14 J	14 S	14 M	14 J
15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 D	16 M	16 S	16 L 42	16 J	16 S
17 L 29	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 V	18 L 38	18 M	18 S	18 L 51
19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 J	20 D	20 M	20 V	20 L 47	20 M
21 V	21 L 34	21 J	21 S	21 M	21 J
22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 D	23 M	23 S	23 L 43	23 J	23 S
24 L 30	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 V	25 L 39	25 M	25 S	25 L
26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M 52
27 J	27 D	27 M	27 V	27 L 48	27 M
28 V	28 L 35	28 J	28 S	28 M	28 J
29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 D	30 M	30 S	30 L 44	30 J	30 S
31 L 31	31 J		31 M		31 D



Déchèterie

❖ HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES :

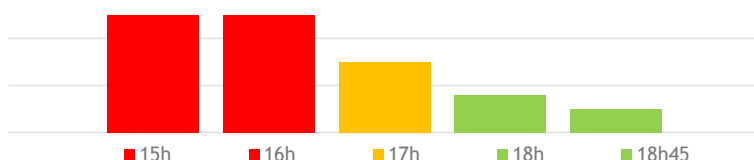
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Déchèterie Bossendorf		15h-18h45		15h-18h45		9h- 11h45 14h-17h45
Déchèterie Mutzenhouse	15h-18h45		15h-18h45			9h- 11h45 14h-17h45

Les déchèteries sont fermées les vendredis, dimanches et jours fériés.

❖ PERIODES D AFFLUENCE DES DECHETERIES

■ Forte ■ Moyenne ■ Faible

▪ le lundi, mardi, mercredi et jeudi



▪ le samedi



❖ CONSIGNES DES DECHETERIES

- 16 passages annuels compris dans la RI
- 5 € le passage supplémentaire
- apport limité à 2m³ par passage
- organiser votre véhicule par familles de déchets
- plier les cartons avant l'arrivée sur site
- prévoir de quoi décharger (gants, fourche....)
- anticiper les horaires de fermeture afin d'avoir le temps de décharger tous vos déchets
- penser à toujours avoir le badge d'accès
- respecter les indications des agents

VIE COMMUNALE Consignes de tri



Il est indispensable de **sortir les bacs**
la veille de la collecte

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en marche. En décembre dernier il a été prescrit. Entre temps

le bureau d'étude OTE a été retenu pour mener à bien l'étude et la réalisation du document. La première phase

notamment celle du diagnostic, que l'on peut comparer à un état des lieux, a été faite et récemment présentée à

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Qu'est-ce-que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui traduit une vision globale d'aménagement et d'organisation du territoire de la Communauté de Communes. Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (CCPZ) a décidé, lors de sa réunion du 15 décembre 2015, d'engager l'élaboration d'un PLU intercommunal pour couvrir l'ensemble des 23 communes et remplacer d'ici 2020 l'ensemble des documents d'urbanisme communaux en vigueur (PLU, POS, carte communale).



"Réfléchir ensemble au développement de notre territoire"

VERS UN NOUVEAU DOCUMENT D'URBANISME

Pourquoi un nouveau document d'urbanisme à l'échelle intercommunale ?

INTÉGRER LES ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION

Les lois Grenelle II et ALUR généralisent le PLU intercommunal qui devient aujourd'hui la norme.

Le PLUi participe à construire le projet de l'intercommunalité.

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Le PLUi cherche à produire une vision spatiale du territoire commun, des actions qu'on y mène, des intentions qu'on y porte : quel maillage des équipements et des services ? quelle accessibilité ? quels équilibres de l'habitat, des activités économiques ? (où ? pour qui ? et comment ?), quelles compatibilités avec les espaces naturels, le paysage et les ressources ? quelle place pour l'agriculture ? ...

LE PLUi DOIT PRENDRE EN COMPTE UN CADRE SUPRA-COMMUNAL :

Principes du droit de l'urbanisme, SDAGE Rhin, servitudes (PPRI, ...), SRCE Alsace, etc.

Documents d'urbanisme à l'échelle supra-communale (SCoT de la région de Strasbourg)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Autorisations d'urbanisme (lotissement, permis de construire, etc.)

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
PPRI : Plan de Prévention du Risque inondation

LE CONTENU DU PLUi

DOCUMENT EXPLICATIF



Le rapport de présentation comprend un diagnostic du territoire permettant d'identifier les enjeux, de justifier les choix effectués et d'en évaluer les incidences sur l'environnement.

DOCUMENT INFORMATIF



Les annexes comprennent un certain nombre d'indications ou d'informations prises en compte dans le PLUi comme les servitudes d'utilité publique, les caractéristiques des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ...

DOCUMENT POLITIQUE



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) formalise les orientations de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme ; il répond aux enjeux du territoire identifiés dans le diagnostic.

DOCUMENT RÉGLEMENTAIRE



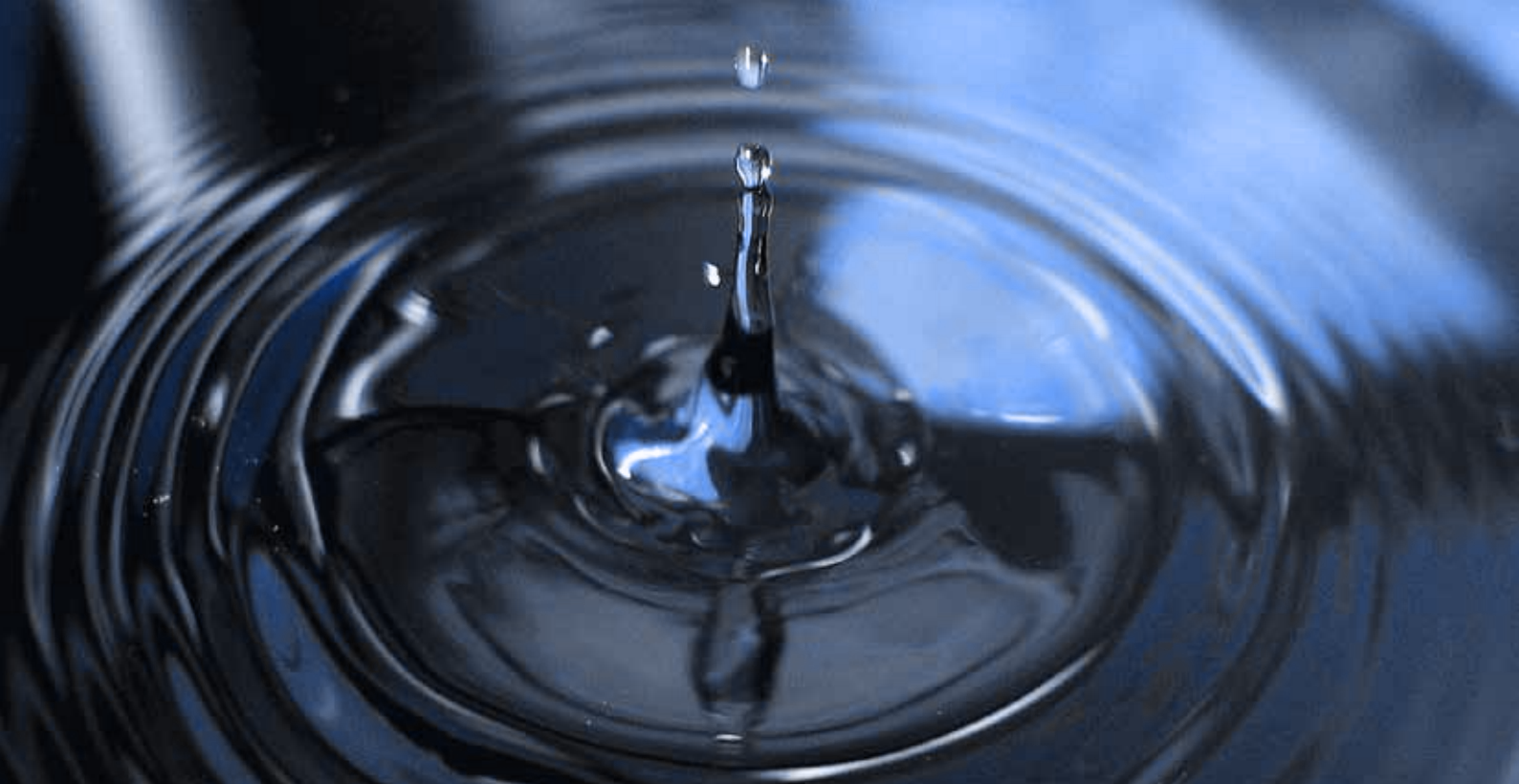
La traduction réglementaire du projet s'effectue grâce à 3 outils complémentaires : le plan de zonage, qui délimite les différentes zones, le règlement particulier à chaque zone, les orientations d'aménagement et de programmation qui précisent l'organisation de certains secteurs en devenir.

tous les conseillers municipaux. Maintenant on aborde la phase du Padd (Projet d'aménagement et de dévelop-

pement durable) qui correspondrait au programme des réglementations et aux manières de voir évoluer notre terri-

toire en matière d'urbanisation. Vous trouverez un flyer décrivant le PLUi et ses différentes phases :





COMMUNAUTE DES COMMUNES

Grand cycle de l'eau

Cette mission organise la mise en œuvre du GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) et elle est devenue une nouvelle compétence de la communauté des Communes du Pays de la Zorn bien que la protection contre les inondations aurait pu rester communale. L'entretien des cours d'eau était déjà dans le giron de la COM-COM avec le sagece. Dans cette nouvelle compétence, on recense toujours l'entretien des cours d'eau mais on rajoute l'entretien des milieux aquatiques et la protection contre les inondations y compris les

coulées d'eaux boueuses. Cette prise de compétence a fait débat au sein du conseil communautaire pour le financement des travaux ayant vocation à protéger les zones habitées de ces risques. Chaque commune devra assurer les principales dépenses mais la CCPZ restera maître d'ouvrage.

2017 verra apparaître une nouvelle taxe sur nos feuilles d'impôts, la taxe Gemapi qui représentera 65 000€ pour la COM-COM et sera ventilée entre les imposables selon des méthodes de calcul des services fiscaux et en fonction des autres taxes. Ces

fonds seront exclusivement utilisés pour ces missions et ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres services. Ceci est déjà le cas pour les redevances d'ordures ménagères qui ne peuvent être utilisées que pour ce service.

La CCPZ a délégué cette mission Gemapi au SDEA, car il est évident que ces derniers ont bien plus de compétences que les élus et personnel de la COM-COM en la matière, mais le conseil communautaire reste maître des décisions.

NOËL Le carnet d'adresses du Père Noël

Le Père Noël se brosse les dents. Il peigne sa barbe, il enfle son manteau rouge, ses bottes, son bonnet. Il monte sur son traîneau, il crie à ses rennes : «Allez, au boulot !». Et le traîneau s'envole dans le ciel. C'est la nuit de Noël et le Père Noël va distribuer ses cadeaux. Il se dit : «Bon, par qui vais-je commencer ?». Il plonge la main dans une poche de son manteau. Puis il fouille dans une autre poche. Il s'écrie : «Sapristi, j'ai oublié mon carnet d'adresses !».

Dans son carnet, le Père Noël a écrit les adresses de tous les enfants de la terre et les jouets qu'ils veulent recevoir. Vite, il fait faire demi-tour à ses rennes et il retourne chez lui. Le Père Noël fouille partout, sur son armoire, sous son lit. Il vide ses placards, il secoue ses chaussures, mais il ne trouve rien. Son carnet d'adresses a disparu.

Le Père Noël regarde son traîneau chargé de cadeaux. Il dit tristement : «Qu'est-ce que je vais faire de tout ça ? » Une grosse larme coule le long de sa barbe. Il soupire : «Ce Noël va être raté, complètement raté !».

Les rennes du Père Noël commencent à s'impatienter. Ils secouent leurs clochettes. Le Père Noël caresse le grand renne qui conduit l'attelage, et il murmure : «Oui, oui, il est l'heure de partir, mais je ne sais plus dans quelles maisons déposer les jouets !» Alors, le grand renne déclare : «Tu as perdu ton carnet d'adresses, vieil étourdi ! Il ne reste qu'une solution, puisque tu ne sais pas dans quelles maisons dorment les enfants, il faut distribuer des jouets dans toutes les maisons de la terre. Allons, accroche les autres traîneaux derrière nous et va chercher tous les jouets qui restent dans ton grenier !».

Déjà, une horloge sonne les douze coups de minuit. Le Père Noël se met au travail : il court, il porte, il grogne. Il remplit encore cinq traîneaux de jouets pour être sûr d'en avoir assez. Puis il fait claquer son fouet en l'air et l'attelage file sous les étoiles. Le Père Noël n'a jamais connu une nuit aussi fatigante. Il dépose des paquets dans toutes les maisons, même dans les maisons où il n'y a pas d'enfants.

Le lendemain matin, les grand-mères trouvent des ours en peluche dans leurs chaussons, les grand-pères ont des trains électriques, les bébés ont des vélos de cross, les papas des poupées et les mamans des hochets. Alors les gens sortent des maisons. Certains disent : «J'ai reçu ça et je n'ai rien demandé !». D'autres ronchonnent : «J'ai un jouet de bébé, ce n'est pas ce que je voulais !».

Heureusement les papas donnent leurs jouets aux enfants, les bébés aux mamans, les mamans aux garçons, les garçons aux grand-mères, les grand-mères aux filles et les filles aux grand-pères. À la fin, d'échange en échange, chacun a un cadeau qui lui plaît.

Dans les nuages, le Père Noël observe ce qui se passe sur la terre. Il se dit en riant : «Hé, hé, je leur ai fait une bonne surprise !». Puis il rentre chez lui. Il enfle son pyjama, il se glisse dans son lit et, sous son oreiller, il retrouve son carnet d'adresses.

WEIHNACHTEN

Bescherung

Schwiegermutter schenkt dem Schwiegersohn zu Weihnachten zwei Krawatten. Er geht ins Schlafzimmer und bindet sich des lieben Friedens Wille eine davon um und kehrt zurück in den Salon. Sie (schnippisch) : «So, die andere gefällt Dir wohl nicht ?!»

Klein Flo zu seinem Vater: «Was ist denn eigentlich eine Verlobung?» Der Papa erklärt: «Eine Verlobung ist, wenn dir der Weihnachtsmann ein Fahrrad schenkt, du aber erst zu Ostern damit fahren darfst.» Klein Flo: «Aber ein wenig klingeln wird man ja schon vorher dürfen».



*Joyeuses
Fêtes
de fin d'année !*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé,
à consommer avec modération

Fête des aînés - décembre 2016

Tout au long de l'année, les membres du 3^{ème} âge fêtent les anniversaires, jouent aux cartes, discutent, bricolent ou organisent un barbecue pour marquer la fin de l'été. Mais en décembre lors de la traditionnelle fête des aînés ils sont les invités de la commune pour fêter Noël. La chorale locale ainsi que les enfants de la Décapole ont agrémenté cette belle journée.



En fin d'année 2017 le club des aînés organisera une exposition d'anciennes photos issues de nos villages et appelle à votre participation. Venez nous déposer vos photos en mairie, elles vous seront rendues à la fin de l'exposition (ou directement après que nous les ayons scannées - et vous pourrez avoir une copie du fichier, bien sûr) !